FICHE N°3

académie Versailles RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **RENTREE SCOLAIRE 2018**	**RECUEIL DES VŒUX** **AFFECTATION** **POST 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE** **Demande d'admission en 1ère technologique (STAV/STHR/STI2D/STL/STMG/ST2S) et en 1ère professionnelle.** *Pour les vœux en 1ère professionnelle, remettre à l'élève la fiche n°24.*	**ETABLISSEMENT D'ORIGINE** Lycée Polyvalent LOUIS ARMAND 32,rue Stéphane Proust 95600 EAUBONNE Tél 01.34.06.10.30 - Fax 01.34.16.63.19 RNE : 0951974e EMAIL : ce.0951974e@ac-versailles.fr Département : …… ☐ public ☐ privé sous contrat ☐ privé hors contrat
	CODE INE (Identifiant National Elève) **:** |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|	

IDENTITE DE L'ELEVE – *en lettres capitales*

NOM : …… **Prénom** : ……

Né(e) le : |_|_| |_|_| |_|_|_|_| Age : …… Garçon : ☐ Fille : ☐

NOM et Prénom du représentant légal de l'élève : ……

Adresse : ……

Code postal : …… Ville : ……

Téléphone du domicile : ……Portable : ……

Courriel :……

SCOLARITE (année en cours)

☐ 2nde générale et technologique ☐ 2nde spécifique ☐ Modules MLDS

Langues étudiées : LV1 : …… LV2 : ……

L'élève est sportif de haut niveau : ☐ oui ☐ non Dossier médical : ☐ oui ☐ non

VŒUX DU CANDIDAT A CLASSER PAR ORDRE DE PREFERENCE – 5 vœux maximum

(Vœux en 1ère technologique (STAV, STHR, STI2D, STL, STMG et ST2S) et en 1ère professionnelle)

VŒUX	CLASSE ET SPECIALITE	ETABLISSEMENT	CODE VŒU (réservé à l'administration)
N°1		Lycée : Ville :	
N°2		Lycée : Ville :	
N°3		Lycée : Ville :	
N°4		Lycée : Ville :	
N°5		Lycée : Ville :	

IMPORTANT : *L'affectation est définitive quand le candidat confirme en s'inscrivant auprès de l'établissement d'accueil dans les délais figurant sur la notification d'affectation. Sans cette confirmation, la place sera proposée à un autre élève.*

Certaines informations de cette fiche de recueil des vœux nécessaires à la préparation de l'affectation, assistée par ordinateur, seront utilisées dans le cadre d'un traitement informatique. Le droit d'accès prévu par la loi du 6 janvier 1978 pourra être exercé auprès de l'établissement d'origine (établissement public) ou auprès de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (autre cas).

DATE : .. /.. /....

Signature du représentant légal 1 : **Signature du représentant légal 2 :**

PARTIE RESERVEE A L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

DECISION D'ORIENTATION : Cochez la (ou les) case(s) correspondante(s)

☐ 1ère L ☐ 1ère ES ☐ 1ère S ☐ 1ère STI2D ☐ 1ère ST2S ☐ 1ère STL ☐ 1ère STAV ☐ 1ère STHR ☐ 1ère STMG ☐ 1ère STD2A

Conseil d'orientation en voie professionnelle : ☐ oui ☐ non

Date : **.. /.. /....** Signature du chef d'établissement :